

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : MATERNELLE CALADE SAINT ROCH

DATE : 07/06/2022

Adresse : 1, Route du Chemin Neuf – 06410 BIOT

PARTICIPANTS :

Directrice : Mme DELAÎTRE Fabienne (Terracotta : PS/MS/GS).

Enseignantes : Mme NEGRO Florence (Bouton d'or : TPS/PS/MS/GS), Mme MONTENON Florence (Indigo : TPS/PS/MS/GS), Mme FARGANEL Rachel (Emeraude : PS/MS/GS), Mme MURIALDO Nathalie (Fushia : PS/MS/GS) excusée.

Adjoint à l'éducation : M. BIJAOUI Georges.

Adjoint à l'enfance et à la jeunesse : Mme PAVAN Laura.

Responsable du service petite enfance, éducation et sports : Mme Ingrid BERY

Responsable du Service Loisirs Jeunesse : Mme DUMAS-MITON Anne

Représentants des Parents d'Elèves : Jérôme THERME, Marine CANESSA, Marine LAFUGE, Aurélie PUGNET, Charlotte COMBET, Aude CAMUS

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Jocelyne CAMATTE

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Effectifs 2022/2023
- 2/ Projets pédagogiques de fin d'année et pour la rentrée
- 3/ Budget et interventions municipales
- 4/ Questions diverses

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Prévision effectifs 2021/2022 :

48 GS
33 MS
24 PS

École : 105 élèves. Moyenne de 21 pour le moment. (Si fermeture : 26,25)

Ingrid Bery enverra à l'école une projection des effectifs jusqu'à 2026 prochainement.

Actions pédagogiques 2021-2022 :

- Depuis la rentrée, la **dégustation de fruits et légumes** dans les classes le jour où les enfants mangent au deuxième service est un succès. Cela permet de palier le problème de faim des enfants mais il y a aussi un véritable apport pédagogique dans l'apprentissage de l'autonomie, le développement des fonctions exécutives, la découverte des aliments et l'éducation au goût.
- Afin de clore avec convivialité cette année scolaire, nous invitons les parents d'élèves à passer un moment agréable dans la classe de leur enfant pour partager un **petit-déjeuner** (café, thé et viennoiseries) de 8h30 à 9h :
 - Le mardi 21 juin dans la classe de Florence Montenon
 - Le jeudi 23 juin dans la classe de Rachel
 - Le vendredi 24 dans la classe de Fabienne
 - Le lundi 27 juin dans la classe de Florence Negro
 - Le mardi 28 juin dans la classe de Nathalie
- Le mardi 31 mai, les classes de Rachel, Florence Negro et Fabienne sont parties visiter la **Ferme / Refuge pour animaux « Terre de Soleil »** à St Cézaire sur Siagne. Le vendredi 10 juin, les classes de Nathalie et Florence Montenon partiront faire une chasse au trésor sur **l'île St Honorat**.

- Suite aux séances de **danses et chants provençaux** proposées par Patrick ROUGEOT et financées par l'association de préservation du patrimoine des traditions de Biot (La Commune Libre de la Catastrophe), les élèves présenteront un spectacle de fin d'années au Jardin Frédéric Mistral le jeudi 30 juin.
- Les soirs des mardis 14 et 21 juin, nous recevons **les futurs PS et leurs parents** pour leur présenter l'école.
- Le vendredi 1^{er} juillet au soir, nous organisons une **remise des diplômes aux GS**.
- Le mardi 21 juin et le jeudi 23 juin, les GS iront expérimenter le **self de l'élémentaire**.
- Le lundi 4 juillet, les GS iront visiter **l'école Langevin**.
- Les **jeux d'eau** de fin d'année dans la cour ne pourront pas être mis en place à cause des restrictions.
- L'activité sportive financée par la municipalité l'année prochaine sera la **natation** pour les GS. Chaque élève bénéficiera de 10 séances. Nous organiserons un planning de rotation enseignantes et ATSEM qui emmèneront les enfants à Nautipolis. Dès que nous aurons les informations, nous proposerons aux parents de passer l'agrément qui les autorisera à accompagner les élèves à la piscine. Sans eux, les séances seront annulées. Il est peut-être envisageable de proposer l'activité **cirque** aux élèves si le nombre de séances natation est divisé par deux (question qui sera posée en mairie).

Budget et interventions municipales

Le **budget municipal** ayant été voté, nous avons commandé des meubles pour les classes, des équipements pour la cour et des nouveaux vélos.

L'entreprise **Bentley** nous a à nouveau octroyé une **subvention** (7072 euros) pour nos projets pédagogiques. Cette subvention va servir en grande partie à continuer à investir dans du matériel pédagogique (sciences, géographie, jardin...), à financer le spectacle de Noël, à installer une vraie cuisine adaptée aux enfants et à continuer à végétaliser la cour.

Nous avons la possibilité de faire installer une **cuisine** par le menuisier de la ville, prise de RDV en cours.

Concernant la **végétalisation de l'école**, Ingrid Bery nous informe que la municipalité étudie un projet d'envergure pour les trois groupes scolaires grâce aux subventions de partenaires extérieurs tels que l'Agence de l'eau (objectif : désimperméabilisation des sols).

Interventions municipales :

Les services techniques nous ont confirmé la **réfection des sols** de toute l'école ainsi que le réfectoire. La partie escalier (seul endroit dont les murs n'ont pas été repeints) est-elle prise en compte ? Une demande va être faite aux services

techniques (Monsieur Joncherais).

Les filtres des **climatiseurs mobiles** ont été nettoyés mais certains ne fonctionnent pas.

Nous attendons la pose au plafond des vidéoprojecteurs pour les classes de Florence Montenon, Rachel Farganel et Nathalie Murialdo.

Questions diverses

Questions transmises par l'APE :

- 1) *Avec le départ de Pervenche, qui sera la nouvelle ATSEM et quelle va être la nouvelle organisation ?*

Anne Dumas Miton nous informe qu'une personne de la municipalité avec le CAP Petite Enfance prendra le poste de Pervenche Cau à temps plein et avec les mêmes missions à partir du 1^{er} novembre 2022. Les enseignantes rappellent qu'un tuilage est essentiel pour sa prise de fonctions dans les meilleures conditions.

- 2) *Avec l'arrivée d'AMSTRAGRAM, comment vont se passer les élections à la rentrée ?*

Les représentantes d'Amstragram nous informent qu'elles ne souhaitent pas présenter de liste de parents à la rentrée et laissent l'organisation des élections à l'APE. Les textes semblent indiquer que les parents d'une liste d'association doivent être adhérents de l'association et que s'ils désirent se présenter sans adhérer, ils ont la possibilité de créer leur liste. Une confirmation a été demandée à l'Inspection. Lorsqu'il y a plusieurs listes, l'attribution des sièges se fait à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

- 3) *Le personnel de la cantine est-il toujours le même ? En effet, nous avons eu quelques retours de parents dont les enfants se plaignent que la qualité a baissé.*

L'équipe de cantine n'a pas changé depuis la rentrée. Les enseignantes mangeant le plateau cantine affirment qu'elles sont toujours satisfaites de la qualité des produits ainsi que de la cuisine. Seuls des problèmes de livraison persistent, dus au contexte actuel.

- 4) *Le changement du sol est-il bien confirmé pour cet été ?*

Oui.

Questions transmises par Aurélie PUGNET :

- intervenant en anglais envisagé à la rentrée si une association fait un don pour la financer ?

Sur le temps scolaire, seules 3 interventions par élève peuvent être réalisées. Possibilité d'intervention sur le temps périscolaire (pause méridienne ou accueil du soir).

- comment savoir le niveau de son enfant versus le cursus classique ?

Le livret de suivi des apprentissages rendu deux fois par an et la fiche de synthèse des acquis de GS reprennent les compétences du programme de l'Education Nationale.

-Quelle procédure pour trouver une aide pour trouver une AESH ?

Après la rencontre de l'équipe éducative (parents, enseignant, directrice, psychologue scolaire et intervenants extérieurs), un dossier MDPH est complété par toutes les parties pour une demande d'AESH par les parents.

-Que faire lorsqu'il n'y a pas de candidature "AESH" ?

Contactez la cellule AVS, écrivez au DASEN (des lettres-types sont en ligne sur des sites dédiés).

- Aide au CCAS avec une assistante sociale pour nous aider à remplir le "gros dossier" MDPH ?

L'école, la psychologue scolaire peuvent aider les parents à remplir le dossier. Le CAMPS (assistante sociale, secrétaire), la CAF proposent de l'aide aussi (soutien à la parentalité).

- Bourse ou subvention pour les examens non remboursés nécessaires au dossier MDPH comme psychomotricien et neuropsychologue ?

Les soins du CAMSP ou du CMP sont gratuits mais l'attente pour avoir des premiers RDV est longue.

Notre DDEN, Jocelyne CAMATTE regrette la disparition des équipes RASED et va faire remonter les difficultés pour faire intervenir ces équipes sur Biot.

Questions transmises par Marine LAFUGE :

- Quels sont les autres travaux prévus pour traiter les surfaces amiantées ?

Réponses plus haut.

- Possibilité d'installer une « box à livre », demande d'une autorisation à la mairie ?

Il y a beaucoup de problèmes de responsabilité car les boîtes à livres deviennent vite des dépotoirs et doivent être gérées par un responsable. Les consignes Vigipirate empêchent de disposer certains éléments devant les bâtiments accueillant du public ou de faire rentrer les parents tous les jours dans l'école. La solution d'organiser des échanges de livres par les enfants dans l'école semble être la meilleure.

La **kermesse** organisée par l'APE du village aura le vendredi 17 juin au soir.

Le **panneau d'affichage de l'APE** commandé par la municipalité sera reçu avant la fin de l'année scolaire.

Jocelyne Camatte informe le conseil que les résultats de **l'enquête via les DDEN sur les sanitaires dans les écoles** est maintenant en ligne : pas de besoins spécifiques sur la maternelle.

Clôture de la séance à 20h.

Fait à Biot, le 7 juin 2022.

Le Président

du Conseil d'Ecole : Fabienne DELAÎTRE



Le Secrétaire

de séance : Rachel FARGANEL

